



# FORMATION

## Information / inscriptions :

BIOCIVAM 11  
Elina GALY  
(en remplacement de Carole CALCET)  
ZA de Sautès, à Trèbes  
11 878 Carcassonne Cedex 9

biocivam.carole@orange.fr

Ligne directe : 04 68 11 79 17  
Secrétariat : 04 68 11 79 38

### A SAVOIR !

#### Le crédit d'impôt à la formation:

Tout chef d'entreprise au régime du bénéfice réel peut bénéficier d'un crédit d'impôt lorsqu'il participe à des actions de formation professionnelle.

Le montant du crédit d'impôt est égal au produit du nombre d'heures passées en formation (dans la limite de 40 heures/an) par le taux horaire du Smic. Par exemple, vous êtes exploitant/e agricole, vous suivez cette formation de 7 heures en 2018, vous pourrez obtenir un crédit d'impôt de 69,16 € (= 7 x 9,88 €).

**Plus d'info auprès du Biocivam**

#### Les services de remplacement:

Ce sont des associations sous statut de groupement d'employeurs à vocation de remplacement. Elles assurent le remplacement de ses adhérents en cas d'absences pour maladie, congés, congés parentaux, mandats professionnels ... et tout particulièrement pour la formation! **Service de Remplacement de l'Aude : 04 68 11 77 96**

## Maraîchage bio : Itinéraire technique du Poireau



Mercredi 7 novembre 2018  
à Montolieu

Contact : Biocivam 11 - 04 68 11 79 17

### Formation financée par



### Formation financée par



Améliorer ses connaissances sur la conduite de la culture biologique du poireau en serre et en plein champ.

**Au programme : descriptif complet de l'itinéraire de culture du poireau en AB, 1/2 journée en salle et 1/ 2 journée sur le terrain**

- Choix variétal, calendrier cultural de production et cycle de culture,
- Préparation du sol, mise en place et entretien des cultures (semis, plantation, amendement et fertilisation, désherbage, irrigation, paillage, ...)
- Protection phytosanitaire contre les maladies et les ravageurs (observation, prophylaxie, maintien et amélioration de la biodiversité, traitements autorisés en AB),
- Récolte, conservation, stockage et conditionnement des légumes (notamment en fonction des attentes des acheteurs),
- Présentation des résultats d'essais variétaux du GRAB d'Avignon sous abri et en plein champ.

**Intervenante technique**

**Catherine MAZOLLIER** - Responsable de l'équipe maraîchage du GRAB d'Avignon, référente en expérimentation et formatrice en maraîchage bio (GRAB : Groupe de Recherche en AB).

**Responsable de la formation**

**Elna GALY**- Animatrice au Biocivam 11, en charge des filières fruits et légumes bio.

**Horaires** • 9h00 - 12h30 / 14h00 - 17h30.

**Lieu de la formation** • Salle de la mairie de Montolieu le matin, chez Emile Pautou, maraîcher biologique, l'après-midi

**Déjeuner** • Repas de midi tiré du sac ou possibilité de restauration.

**Public concerné** • Productrices/teurs de légumes bio (ou porteurs/teuses de projet en installation).

**Conditions de participation à la formation**

- Etre éligible au fonds de formation Vivéa.
- Gratuité pour les adhérents du Biocivam (ou à un autre CivamBio / GAB).
- Salariés agricoles : coût de 80 € par jour de formation (possibilité de prise en charge par le fonds FAFSEA, dossier à monter par l'employeur).

**BULLETIN D'INSCRIPTION**

Poireau en AB

**A renvoyer avant le  
2 novembre 2018**

Nom Prénom

Raison sociale

Date de naissance :

Adresse :

Tél.

E-mail :

Agriculteur, cotisant solidaire, aide familial, ...

Précisez le statut : .....

Salarié(e) agricole

En cours ou en projet d'installation

Autres (précisez) : .....

Je suis adhérent(e) au Biocivam 11 (ou à un autre CivamBio/GAB) et m'inscris à la session de formation

Je ne suis pas adhérent(e) au Biocivam et joins ma cotisation annuelle de 80 € par chèque, 40 € pour les porteurs de projet ou les personnes ayant des difficultés financières (règlement encaissé seulement en cas de participation)

Je suis à jour de mes cotisations sociales à la MSA (condition d'éligibilité au fonds Vivéa)

Je ne suis pas encore installé(e) et joins l'attestation originale certifiant que je suis dans une démarche d'installation agricole (attestation à demander au Point Accueil Installation de l'Aude ou de votre département d'origine)

*N.B. Une attestation de participation à la formation sera fournie aux stagiaires.*